

Le Lingot

TRENTE—CINQUIEME ANNEE NO 24

LE LINGOT MARDI LE 13 JUIN 1978

Au Maître de poste: Si le destinataire est déménagé, ne pas faire suivre; retourner à l'expéditeur avec la nouvelle adresse.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe. Permis no 1 Arvida, Qué. (Port de retour garanti) à C.P. 370 Arvida, Qué. G7S 4K9

Société d'électrolyse
et de chimie Alcan Ltée



ÉDITION SPÉCIALE



Systeme

Présentation des trois nouveaux formulaires

L'implantation de SAGI n'apporte que peu de changements pour les requérants de matériel. Pour obtenir du matériel des magasins des usines, il est encore nécessaire de remplir une carte d'émission code S80 ou formulaire SAGI-SC-01. La disposi-

tion de l'information requise sur celle-ci est un peu différente de l'ancienne. On trouvera dans cette édition spéciale que le Lingot a préparée en collaboration avec le personnel du groupe SAGI, du Service de l'approvisionnement, une présentation du formulaire "EMISSION" (S80) et quelques informations s'adressant surtout aux personnes autorisées à signer le dit formulaire. De même, la carte SAGI-SC-02 servant à accompagner un RETOUR DE MATERIEL EN MAGASIN est expliquée. Enfin d'autres explications sont données au sujet du formulaire SS13, "DEMANDE D'ENTREE DE MATERIEL EN MAGASIN". Il est aussi question de la formule SS13 A quand la demande d'entrée de matériel concerne plus de quatre articles.

Des changements ont aussi été apportés au formulaire requis pour une DEMANDE D'ENTREE DE MATERIEL EN MAGASIN. (Un nouvel item qu'on voudra trouver en magasin en cas de besoin).

Quelques changements quant aux informations requises et aux dispositions des cases d'information ont aussi été apportés aux cartes de "RETOUR DE MATERIEL AU MAGASIN", aux cartes "VENTE AUX EMPLOYES" et aux formulaires "TRANSFERT INTER-MAGASINS".

Un guide

Les cartes "VENTE AUX EMPLOYES" et le formulaire "TRANSFERT INTER-MAGASIN" ne sont pas expliqués dans cette édition spéciale. A la demande des dirigeants de SAGI, seuls ont été retenus les trois formulaires principaux que près de 1,500 personnes devront utiliser pour commander les matériaux et les pièces de machinerie qu'ils pourront se procurer aux magasins des usines de Secal de l'Est du Québec.



d'achat

Dans son numéro du 1er juin, Le Lingot faisait part à ses lecteurs qu'à SECAL, un nouveau système informatique de gestion d'achats et d'inventaire de stock de magasin était en opération depuis le 28 avril pour les installations de la division du Transport et que, le 26 mai, le même système avait débuté aux usines d'Isle-Maligne et aux magasins d'Exploitation, Energie électrique, Québec.

Toutes les autres usines de SECAL de l'Est du Québec utiliseront ce système d'ici la fin de 1978.

Ce système porte le nom de SAGI. Il a été conçu pour remplacer le système qui était en fonction depuis 1960 et qui ne rencontrait plus les exigences d'une gestion moderne et efficace d'inventaire. SAGI aura l'avantage de fournir des informations plus complètes et détaillées. Cela permettra une meilleure gestion des sommes d'argent investies en inventaire et améliorera le service des usagers du matériel des magasins des usines de SECAL.

On trouvera dans cette édition spéciale que le Lingot a préparée en collaboration avec le personnel du groupe SAGI, du Service de l'approvisionnement, une présentation du formulaire "EMISSION" (S80) et quelques informations s'adressant surtout aux personnes autorisées à signer le dit formulaire. De même, la carte SAGI-SC-02 servant à accompagner un RETOUR DE MATERIEL EN MAGASIN est expliquée. Enfin d'autres explications sont données au sujet du formulaire SS13, "DEMANDE D'ENTREE DE MATERIEL EN MAGASIN". Il est aussi question de la formule SS13 A quand la demande d'entrée de matériel concerne plus de quatre articles.

Un peu de nouveau

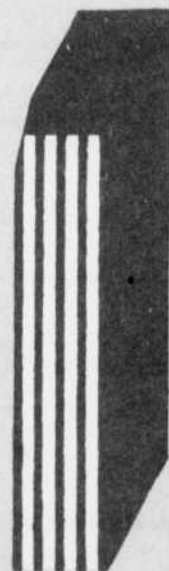
La carte "EMISSION" (S80) permet aussi à un requérant de signaler son désir



et de gestion

Information la plus complète possible.

Un système cataloguant tous les item en magasin a été mis en place. A l'avenir, l'information requise sur les formulaires déjà mentionnés devra être la plus complète possible.



d'inventaire

Un système informatique destiné à remplacer le système mécanisé

A
B
C
D
E

NE PAS SEPARER CE FORMULAIRE.
CRAINCARD
B. L. CHAIN LIMITED
REPLIR A L'AIDE D'UNE PLUME A BILLE.

S80	01067801319400890003357001										
CARTE	DATE	USINE EM.	NO D'ARTICLE	MAG.	USINE REQ.	DEPT	SECT.				
47	30 31	37 38 40	65 66	73							
NO AUTORISATION				NO DE COMPTE		TAXE		COMMANDE (W.O.)		NO EQUIPEMENT	
DESCRIPTION DE L'ARTICLE										A-000044	
Piles pour lampes de poche										74 80	
04845										SIGNATURE DU REQUERANT	
LOCALISATION										JOS BLEAU	
21	23 24	29 30	32 33	38 39	32 33	38					
UNITE EMISE		QTE EMISE		UNITE REQ.		QTE REQUISE		UNI. REQ. CORR.		QTE REQ. CORRIGEE	
CH 000012										BATISSE 262	
DANS LE CAS D'UNE EMISSION INCOMPLETE, DESIREZ-VOUS OBTENIR LA QUANTITE MANQUANTE AUSSIOT QUE LE MATERIEL SERA DISPONIBLE, SI OUI INSCRIRE UN "X" DANS LA CASE ET COMPLETER LES INFORMATIONS SUIVANTES.										53	
X										ADRESSE A L'USINE (EN LETTRES MOULEES)	
JOS BLEAU										73	
NOM (EN LETTRES MOULEES)										BATISSE 262	
1382832243										RECU PAR	
NO MATRICULE REQUERANT										EMETTEUR	
NO TELEPHONE											

SAGI-SC 01

EMISSION

A

S80	01067801319400890003357001						
CARTE	DATE	USINE EM.	NO D'ARTICLE	MAG.	USINE REQ.	DEPT	SECT.

Remarque:
La formule S80 est une carte à laquelle est attachée une copie en papier. Au talon de la dite formule deux indications s'adressent aux usagers du formulaire. La première "NE PAS SEPARER CE FORMULAIRE" veut dire qu'il ne faut pas séparer la copie de la partie principale avant que l'émetteur de matériel du magasin n'ait fait les inscriptions nécessaires dans les cases ombragées de la carte. L'autre exigence "REPLIR A L'AIDE D'UNE PLUME A BILLE" est aussi très importante. Les inscriptions seront plus permanentes, plus claires et l'impression sur la copie sera meilleure.

informations correspondant aux cases de chacun de ceux-ci en partant de la gauche.
Les autres formulaires présentés dans ce numéro spécial ont aussi été découpés pour aider le lecteur à suivre les explications qui s'y rapportent.

des requérants que l'on écrive ainsi la date du 1er juin, 1978.
USINE EM. - Usine émettrice (013): Ce numéro correspond à celui de l'usine à laquelle appartient le magasin dont on désire obtenir le matériel. Celui-là (013) c'est le code de l'Usine Vaudreuil.

MAG. - Magasin (00): Le magasin (00) de l'Usine Vaudreuil, c'est le magasin central.
USINE REQ. - Usine requérante (033): Ici c'est le code de l'Usine Arvida pour laquelle le requérant commande le matériel du magasin.

Pour expliquer ce formulaire, il a été décomposé en cinq blocs ci-dessous et les

DATE - (010678) : L'informatique exige

NO. D'ARTICLE - Numéro d'article: (1940089) L'article commandé d'un magasin est désigné au catalogue d'inventaire et porte un numéro et un code de vérification, ce dernier étant représenté par le dernier chiffre.

DEPT. - SECT. - Département (570) et section (01): Ces deux codes précisent le département et la section contre laquelle le coût du matériel sera chargé.

B

47	30 31	37 38 40	65 66	73							
5704206											
NO AUTORISATION				NO DE COMPTE		TAXE		COMMANDE (W.O.)		NO EQUIPEMENT	

Cette ligne permet d'indiquer le poste auquel doit être chargé l'article demandé.
NO AUTORISATION - Numéro d'autorisation: Ce numéro doit indiquer s'il y a lieu

l'autorisation d'après laquelle un projet est réalisé.
NO DE COMPTE - Numéro de compte: Chaque requérant d'un département connaît les numéros de comptes qui s'appli-

quent à son secteur.
COMMANDE (W.O.) - Le matériel peut-être requis pour remplir une commande (Work Order) d'une usine à une autre, par exemple.

NO D'EQUIPEMENT - Numéro d'équipement: Toujours, s'il y a lieu, il faut inscrire dans cette partie le numéro d'équipement tel qu'inscrit au catalogue d'équipement des usines.

DESCRIPTION DE L'ARTICLE

Piles pour lampes de poche

04845

LOCALISATION

A-000044

74 80

SIGNATURE DU REQUERANT

JOS BLEAU

A ce point, la description de l'article doit être inscrite selon celle donnée au catalogue d'inventaire. Ici se sont des piles pour

lampes de poche.
DESCRIPTION DE L'ARTICLE - Mêmes explications que ci-dessus.

LOCALISATION - Ce code est aussi indiqué dans le catalogue d'inventaire à la disposition des requérants autorisés.

SIGNATURE DU REQUERANT - Signature de la personne autorisée.

21 23 24 29 30 32 33 38 39 32 33 38

UNITE EMISE QTE EMISE UNITE REQ. QTE REQUISE UNI. REQ. CORR. QTE REQ. CORRIGEE

CH 000012

Les deux zones hachurées sont réservées à l'émetteur de matériel du magasin.
UNITE REQ. - Unité requise (CH): Ici

"CH" indique "chaque, soit l'unité selon laquelle le matériel (les piles) est dispensé par le magasin. Le code anglais est "EA" pour "each". Il existe une liste bilingue

des abréviations des nombreuses unités en usage dans les magasins SECAL laquelle liste a été mise à la disposition des personnes autorisées.

QTE REQUISE - Quantité requise (000012): Six cases ont été réservées pour inscrire la quantité désirée. Cela devrait suffire pour toutes les quantités possibles.

E

DANS LE CAS D'UNE EMISSION INCOMPLETE, DESIREZ-VOUS OBTENIR LA QUANTITE MANQUANTE AUSSIOT QUE LE MATERIEL SERA DISPONIBLE, SI OUI INSCRIRE UN "X" DANS LA CASE ET COMPLETER LES INFORMATIONS SUIVANTES.

X

SAGI-SC 01

33 JOS BLEAU 52 53 BATISSE 262 73

NOM (EN LETTRES MOULEES) ADRESSE A L'USINE (EN LETTRES MOULEES)

1382832243

NO MATRICULE REQUERANT NO TELEPHONE

RECU PAR EMETTEUR

Instructions spéciales
En remplissant ce formulaire, le requérant peut prévoir que le magasin ne pourra peut-être pas remplir entièrement sa demande. Il doit alors préciser s'il désire obtenir la quantité manquante aussitôt que le matériel sera disponible. A cette fin, le requérant ou signataire du formulaire n'a qu'à indiquer par un (X) s'il manifeste ce désir d'obtenir dès qu'elle sera disponible la quantité de

matériel que le magasin ne peut lui livrer immédiatement. Il doit alors compléter les informations qui suivent. Le personnel de SAGI précise encore une fois que l'usage de cette partie du formulaire "Emission" est facultatif et laissé à l'entière discrétion

des usines déservies par SAGI.
NOM - (En lettres moules).
ADRESSE A L'USINE - (En lettres moules).
NUMERO MATRICULE DU REQUERANT -

NUMERO DE TELEPHONE.
RECU PAR - Le requérant ou son représentant porteur du formulaire d'émission signe dans cette case quand le matériel lui est livré. Il accuse ainsi réception du matériel qu'il a obtenu.

LE MATÉRIEL RETOURNÉ PROVENAIT-IL D'UN MAGASIN DE L'USINE? OUI S82
NON S88

NE PAS SÉPARER CE FORMULAIRE.
CRAINCARD
REMPLIR À L'AIDE D'UNE PLUME À BILLE

010678 013 1940089 00 CH
DATE USINE RECEPTRICE NO D'ARTICLE MAG UNITE D'EMISSION

0000012 033 57001 Z-001153
QUANTITE RETOURNEE USINE DE L'USAGER DEPT SECT

5704206
NO AUTOR (PROJET) NO DE COMPTE TAXE COMMANDE (W.O.) EQUIPEMENT

Signature de l'usager: *Joe Beaulieu* DATE: 1-6-78 SIGNATURE DU MAGASINIER

RETJUR EN MAGASIN

LE MATÉRIEL RETOURNÉ PROVENAIT-IL D'UN MAGASIN DE L'USINE? OUI S82
NON S88

010678 013 1940089 00 CH
DATE USINE RECEPTRICE NO D'ARTICLE MAG UNITE D'EMISSION

RETJUR

Avant de commencer à remplir le reste de la formule (SAGI-SC (2) ci-dessus, la personne qui veut retourner du matériel à un magasin doit d'abord répondre correctement à la question qui surmonte la carte: "Le matériel retourné provenait-il d'un magasin de l'usine"? Cette question est posée parce que le matériel qu'on veut retourner peut avoir été commandé directement par un département, pour un projet ou pour une machine quelconque, et n'avoir jamais été porté à l'inventaire d'un magasin des usines SECAL. Après avoir

répondu à la dite-question, celui qui retourne le matériel peut procéder à l'inscription des informations requises. On aura compris qu'en répondant OUI, la formule sera traitée selon le code (S82) et si c'est NON, elle sera traitée selon le code (S88).
DATE - La date (010678): pour le 1er juin, 1978.
USINE RECEPTRICE - (013) est le code de l'usine à laquelle est rattaché le magasin auquel est retourné le matériel.
NO D'ARTICLE - Le numéro (1940089):

La case soulignée d'un crochet est réservée au code numérique de vérification du numéro de l'article.
MAG. - Magasin: Dans ces cases, inscrire le code du magasin auquel est retourné le matériel.
UNITE D'EMISSION - Dans ces trois cases, on doit indiquer l'unité selon laquelle le matériel (les piles) est dispensé par le magasin "CH" utilisé ici veut dire "Chaque". Le code anglais est "EA" pour "each". Il est à noter ici, et cela s'applique à toutes les formules SAGI, que les codes

numériques sont inscrits à partir de la droite et que les codes alphabétiques le sont en partant de la gauche.
REMARQUE IMPORTANTE: Tous ces formulaires peuvent indifféremment être écrits en l'une ou l'autre des deux langues, soit le français ou l'anglais.

0000012 033 57001 Z-001153
QUANTITE RETOURNEE USINE DE L'USAGER DEPT SECT

REN

Cette zone de la carte s'applique à la quantité retournée, l'usine de l'usager ainsi que le département et la section de celui-ci.
QUANTITE RETOURNEE - Il faut indi-

quer ici la quantité retournée.
USINE DE L'USAGER - Le code à inscrire doit être celui de l'usine qui avait eu le matériel pour son usage avant ce retour de matériel. Le code d'usine inscrit

dans l'exemple est celui de l'Usine Arvida.
DEPT. - SECT. - Département-Section - Les cinq cases correspondant à "Départe-

ment et section" permettent d'inscrire les codes du département et de la section qui avaient voulu faire usage des "piles", articles choisis ici comme exemple de matériel.

5704206
NO AUTOR (PROJET) NO DE COMPTE TAXE COMMANDE (W.O.) EQUIPEMENT

MAGASIN

Sur cette ligne, l'usager peut indiquer à quel poste avait été chargé le coût du

matériel qu'il retourne: soit le numéro de l'autorisation d'un projet, le numéro de

compte du département, le numéro de commande (Work Order) et il peut inscrire

le numéro de l'équipement pour lequel le matériel devait servir.

Signature de l'usager: *Joe Beaulieu* DATE: 1-6-78 SIGNATURE DU MAGASINIER

SIGNATURE DE L'USAGER - Sur cette ligne, l'usager qui retourne le matériel

doit signer le formulaire.
DATE - La date du retour du matériel

doit aussi être indiquée.
SIGNATURE DU MAGASINIER - Un

espace est enfin réservé pour la signature du magasinier.

LE LINGOT MARDI LE 13 JUIN 1978 3

DEMANDE D'ENTRÉE DE MATÉRIEL EN MAGASIN

04019

ALCAN N° 8 SI PLUS DE 4 ARTICLES, UTILISEZ CE FORMULAIRE POUR LES 4 PREMIERS, POUR LES AUTRES, UTILISEZ LE FORMULAIRE SS-13-A		NOM DU DEMANDEUR		DATE	DEPT	SECT
CODE DE L'ACHETEUR	NO D'ACTIF ALCAN	SI DÉJÀ ACHETÉ, FOURNISSEZ COPIE DU NO DERNIÈRE COMMANDE	POUR ENTREPOSAGE A USINE	MAG	NO D'EQUIPEMENT	
MACHINE OU EQUIPEMENT						
NO DU MODELE		NO DE SERIE		DESCRIPTION DE LA MACHINE OU DE L'EQUIPEMENT		
MANUFACTURIER			FOURNISSEUR		USAGE	
A L'USAGE DE L'ACHETEUR <input type="checkbox"/> A L'USAGE DU GROUPE CENTRAL <input type="checkbox"/> A L'USAGE DU GROUPE DE GESTION <input type="checkbox"/> A L'USAGE DU REQUÉRANT <input type="checkbox"/>						
N.B. SI L'UNITÉ D'ÉMISSION EST DIFFÉRENTE DE L'UNITÉ DU FOURNISSEUR DES INSTRUCTIONS SPÉCIALES POUR L'ACHETEUR ET LE GROUPE DE GESTION SONT INSCRITES AU VERSO DU PRÉSENT FORMULAIRE						
ARTICLE		N.B.		DESCRIPTION SOULIGNEZ LE MOT PRINCIPAL		
NO DE PIÈCE OU DE CATALOGUE			ARTICLE PERISSABLE	NUMÉRO D'ARTICLE		
UNITÉ D'ACHAT (FOURNISSEUR)	FACTEUR DE CONVERSION (VOIR DÉTAILS AU VERSO)		QUANTITE REQUISE A LA FOIS	CONSUMMATION ANNUELLE PREVUE	CODE CRITICALITE	SUBSTITUTION ACCEPTABLE
UNITÉ D'ÉMISSION			EMPAQUETAGE REGULER EN UNITÉ D'ÉMISSION	TEMPS DE LIVRAISON	ESCOMPTE DE QUANTITE	PRIX UNITAIRE DANS L'UNITÉ DU FOURNISSEUR
						REPLACE-T-IL UN ARTICLE? SI OUI, DONNEZ LE NUMERO
						TAXE F P
						POINT DE REAPPROVISIONNEMENT
						QTE ECON A COMM UNITÉ D'ÉMISSION
						DOIT-ON ACHETER? O/N

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES

ACHETEUR _____ DATE _____
 APPROUVÉ PAR _____ DATE _____
 GESTION _____ DATE _____

A
B
C
D

A

La "DEMANDE D'ENTREE DE MATERIEL EN MAGASIN - formulaire SS13, comporte des précisions nécessaires autorisant le magasinier à ajouter à son inventaire du matériel répondant à un besoin quelconque des usines.

A noter

Il est à noter que si plus de quatre (4) articles font l'objet de la demande, on doit utiliser ce formulaire pour les quatre premiers et, pour les articles additionnels, utiliser le formulaire SS 13 A qui compte six descriptions et qui peut être utilisé en autant de copies que l'exige la demande.

B

MACHINE OU EQUIPEMENT - Ce bloc d'informations se rapporte à la machine ou à l'équipements pour lesquels on fait la demande d'entrée de matériel en magasin.
 - NUMERO DU MODELE (du manufactu-

Signification des couleurs

Les cases blanches des formulaires SS13 et SS 13A sont à l'usage du requérant. Et ce sont elles qui font l'objet de nos explications.

Les cases grises sont à l'usage du groupe de gestion.

Les cases roses sont à l'usage du groupe central.

Les cases vertes servent à l'acheteur.

NUMERO D'ACTIF ALCAN - C'est le numéro d'actif de l'équipement pour lequel servira le matériel que le requérant demande d'entrer en magasin.

SI DÉJÀ ACHETÉ, FOURNISSEZ COPIE OU NO DERNIÈRE COMMANDE - Cette case permet d'indiquer si le dit matériel a déjà été acheté par la compagnie et d'indiquer s'il y a lieu de le numéro de la dernière commande et rappelle qu'il faut fournir une copie de cette dernière commande.

POUR ENTREPOSAGE A L'USINE-MAG. - Pour entreposage à usine-magasin: Par cette case, le requérant indique à quelle usine et à quel magasin le matériel doit être entreposé.

NO D'EQUIPEMENT - Numéro d'équi-

pement: L'équipement des usines SECAL de Jonquière est catalogué et est numéroté. Il est donc possible d'inscrire dans ces cases le numéro de l'équipement concerné par cette demande d'entrée en consultant le dit-catalogue.

NOM DU DEMANDEUR - Celui qui fait la demande doit inscrire son nom dans cette case.

DATE - C'est la date à laquelle est rempli le formulaire.

DEPT-SECTION - Département-section: Inscrire ici les codes du département et de la section qui feront usage du matériel demandé.

C

ARTICLE - Cet autre bloc d'informations précise les données ayant trait à l'article dont on demande l'entrée en magasin. Un "Nota Bene" rappelle que si l'unité d'émission est différente de l'unité du fournisseur, des instructions spéciales

pour l'acheteur et le groupe de gestion sont inscrites au verso du présent formulaire. Autrement dit, le "demandeur" n'est pas visé par la précision exigée par ce N.B.
 NO DE PIÈCE OU DE CATALOGUE - Numéro de pièce ou de catalogue: Evi-

- MANUFACTURIER - Le nom de l'entreprise qui fabrique la machine ou l'équipement.

- FOURNISSEUR - Le nom de la firme qui vend la machine ou l'équipement.

- USAGE - Le demandeur doit pouvoir préciser l'usage de la machine ou de l'équipement pour lesquels il veut faire commander du matériel.

D

Ces informations visent à décrire l'article ou le matériel dont on demande l'entrée en magasin.

Dans la grande case encadrée d'un trait gras, il n'est qu'une petite case à l'usage du requérant: UNITÉ D'ÉMISSION. Il faut inscrire là l'abréviation de l'unité utilisée à l'émission de l'article par le magasin.

QUANTITE REQUISE A LA FOIS - La quantité qu'indiquera le demandeur aidera le magasin à déterminer la quantité à maintenir en magasin.

CONSUMMATION ANNUELLE PREVUE

- Cette annotation indiquera aux gestionnaires des stocks une idée du roulement possible de ce matériel ou de ces pièces.
 SUBSTITUTION ACCEPTABLE O-N - Il s'agit de répondre O (oui) ou N (non) selon que le requérant décide qu'il pourrait accepter un substitut.

TYPE DE CONSOMMATION - Si la consommation doit être R-régulière, S-saisonnière ou D-sur demande, on répondra par les codes R, S ou D.

REPLACE-T-IL UN ARTICLE? - SI OUI, DONNEZ LE NUMERO: C'est le

numéro du catalogue d'inventaire qu'il faut inscrire ici, y compris le chiffre-code de vérification qui suit.

DOIT-ON ACHETER? - Encore une fois, c'est O (oui) ou N (non). Il peut arriver que le demandeur veuille simplement verser à l'inventaire une première quantité du matériel qu'il a en main et qui aurait été commandé sans passer par SAGI.

Comme le lecteur peut le noter plus haut, ce formulaire peut servir pour quatre articles.

doivent décrire le matériel que leur catalogue présente.

ARTICLE PERISSABLE O-N - Il faut répondre par O (oui) ou N (non), information que le requérant doit savoir.

Répétons qu'il existe un autre formulaire (SS 13 A) qui permet d'ajouter autant d'articles que désiré dans une demande d'entrée de matériel en magasin. Les informations exigées sont les mêmes que celles prescrites pour le formulaire (SS 13).

Papeterie

Tous les formulaires dont il est question dans cette édition spéciale sont maintenant disponibles au Service de la papeterie, au bureau principal des usines SECAL de Jonquière.